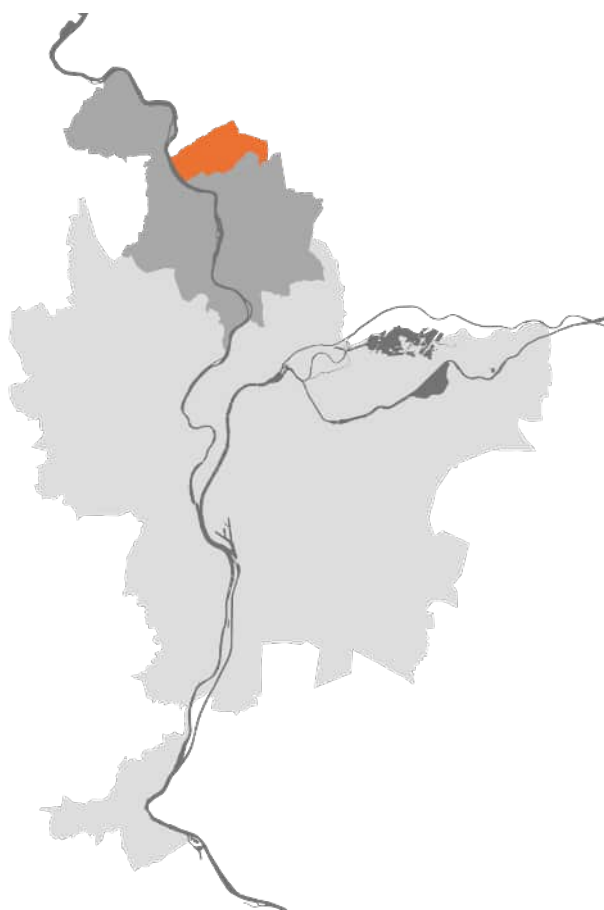


Modification N°3 Approbation - 2022

GENAY

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

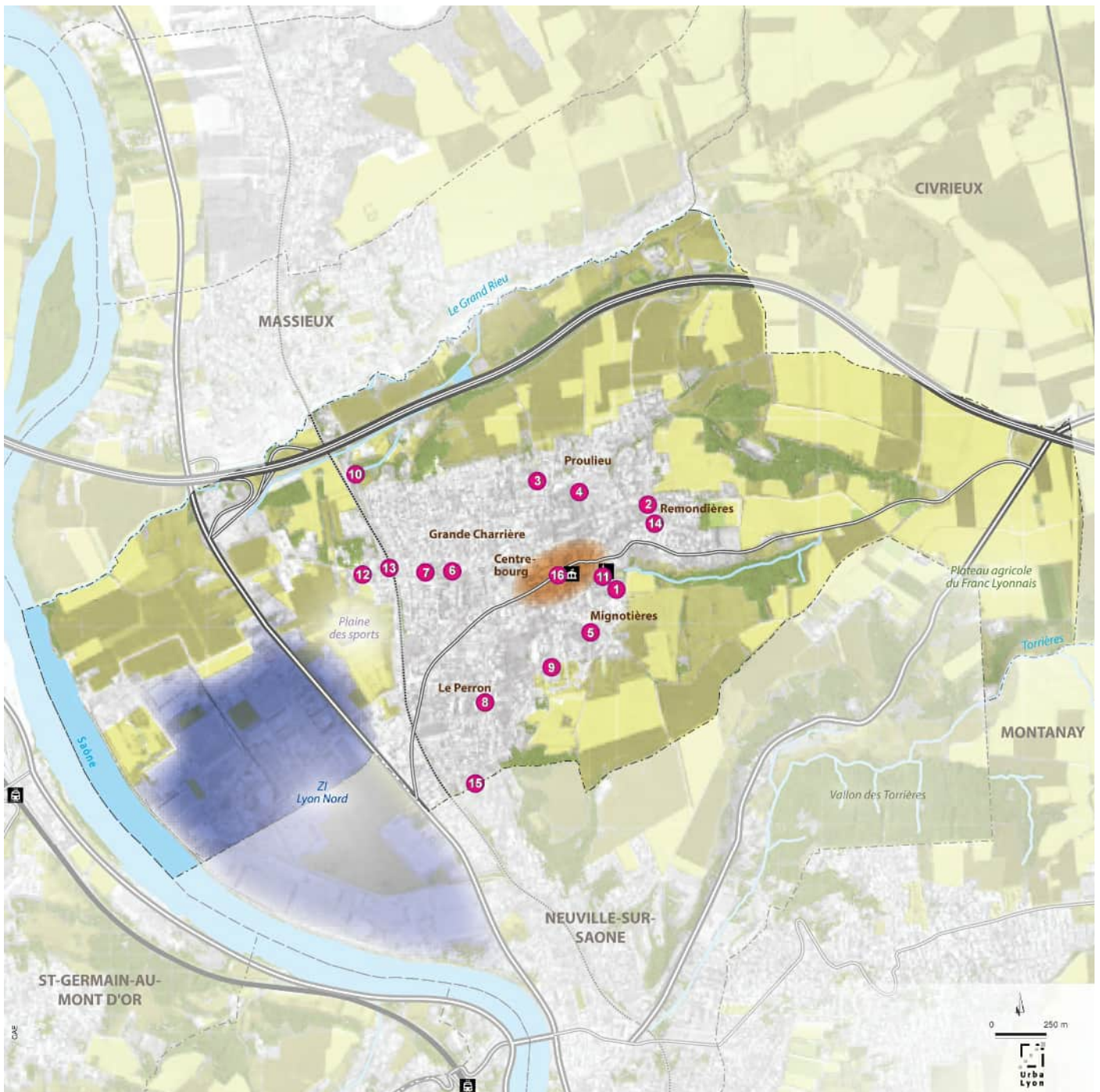
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Economique



Equipement



Agricole



Naturelle

25

Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu culturel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Références

Typologie: Grande propriété avec bâti principal ayant un rapport à la rue

Nom : Château de Rancé

Valeurs :

- Architecturale
- Historique
- Mémoirelle
- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Les origines du château de Rancé remontent au XIV^e siècle (dans la liste des paroissiens figure un Etienne de Rancé en 1398) ;
- A l'origine du château, un simple fief, avec une maison forte ;
- Il appartient successivement à différents notables lyonnais (Alexandre de Gletteins, alias de Rancé, chanoine des églises Saint-Paul et Saint-Just de Lyon ; Jean de Pomey, avocat ès cours de Lyon ; Hugues de Pomey, prévôt des marchands de Lyon ; Claude Flurant, contrôleur des guerres, conseiller du Roi...) jusqu'à ce que la commune l'acquière en 1997 et le revende à un particulier en 2003. Le parc est resté une propriété communale : il est aujourd'hui le principal jardin public de la commune.
- Le château s'implante parallèlement à la rue du château, dans la longueur ; il s'organise autour d'une cour intérieure, close sur rue par un mur surmonté d'une grille en ferronnerie ouvragée (autrefois il s'agissait d'un corps de bâtiment implanté à l'alignement de la voie).
- Il se compose d'un corps de logis disposé au nord et de dépendances situées au sud. Le corps de logis principal possède deux toitures en pavillon couverte d'ardoise sur la façade ouest ; le volume est percé de fenêtres à meneaux. L'angle sud-est du corps de logis est flanqué d'une tour hexagonale surmontée d'une toiture en ardoises avec clocheton. Le volume est prolongé plus à l'est par un portail qui mène à une tour ronde semi-engagée, connectée aux dépendances qui se développent vers le sud.
- L'entrée principale au bâtiment est signalée par une porte à arc ogival en pierre de taille, surmontée d'un blason en pierre. La porte possède des vantaux en bois avec pentures ouvragées en fer.
- L'aile nord est quant à elle occupée par une galerie ouverte sur cour.
- Les dépendances se développent dans la longueur et s'étendent vers le sud. Elles s'organisent autour d'une cour commune ; d'ailleurs la première partie qui se développe en retrait d'alignement de la rue ne présente que des façades quasi aveugles sur la voie.
- Le château participe à l'identité ganathaine par sa valeur mémoirelle, sa valeur urbaine et paysagère (repère visuel, lien au parc) et possède un rôle symbolique important. Par sa qualité architecturale (tourelle, fenêtres à meneaux, portique, arche), il constitue un élément remarquable et porteur de qualité.
- Le mur d'enceinte en pierre et galets constitue un élément structurant du paysage urbain, depuis la rue du Château et répond aux vestiges de l'enceinte médiévale. Le pont en pierre enjambant la rue du château est un autre élément remarquable et identitaire.

Prescriptions

Éléments à préserver : le château (corps de logis et dépendances), le mur d'enceinte en pierre et galet, le portail du parc de Rancé et le pont au-dessus de la rue du château.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Maison Marchand

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment est implanté sur une parcelle d'angle, au carrefour de la rue des Remondières et de la ruelle Marchand, le long de laquelle il s'étend plus particulièrement, parallèlement à la voie ;
- Cette maison a accueilli au XVII^e siècle, Henry Marchand, greffier et notaire royal;
- Elle se compose d'un volume quadrangulaire développé dans la longueur et tourné sur la cour intérieure. On note la présence d'une fenêtre à meneau à encadrement en pierre dorée ;
- La maison, d'apparence modeste sur rue est recouverte de végétation courante ; elle se développe sur deux niveaux ;
- Ce bâtiment participe à l'identité de la commune en tant que témoignage historique du XVII^e siècle (dont témoignent les fenêtres à meneaux) et élément structurant l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se développe sur une parcelle d'angle, au carrefour de la route de Massieux, de la rue de Proulieu et de la montée des Lisières ;
- La propriété s'implante en milieu de parcelle, entourée par des boisements de qualité. Les dépendances sont quant à elles situées en front de rue, route de Massieux.
- A l'origine le domaine s'étendait à l'arrière de la maison ; il a été loti dans les années 90.
- La propriété est annoncée sur rue par un portail monumental en pierre de taille, avec vantaux en bois, flanqué de bouteroues en pierre, et prolongé par un mur d'enceinte en pierre dorée et pisé. Il est implanté dans l'axe de perspective de la rue de Proulieu, constitue un marqueur du paysage urbain.
- La maison est composée de plusieurs volumes qui se succèdent. Elle n'est pas perceptible depuis l'espace public.
- Les dépendances, quant à elles, s'implantent en front de rue de façon continue. Elles sont de facture modeste, marquées par le fonctionnalisme d'une activité rurale auxquelles elles étaient dédiées. Elles ont plutôt une valeur structurante, urbaine, et mémorielle, témoignant des anciens modes d'habiter.
- L'ensemble de la propriété a été occupé au XXe siècle par la famille Berliet.
- La propriété constitue un repère structurant dans le hameau.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte et le portail remarquable



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Clos du Sieur Dalmais

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment s'implante sur une parcelle d'angle, au carrefour de la montée du Plâtre et du chemin de la Messe ;
- Le domaine était la propriété d'André Dalmais, bourgeois de Lyon ; sa présence est attestée en 1770 ; la maison subit des transformations au XVIIIe siècle ;
- Il s'implante en front de rue, à l'angle des deux voies, formant ainsi un L. Le corps de logis est implanté parallèlement au chemin de la Messe, tandis qu'une dépendance d'une hauteur moindre se développe sur la montée du Plâtre, percée d'un porche. Le corps d'habitation est composé d'un volume imposant, développé sur trois niveaux dont un sous comble.
- Le parc, en partie loti par un collectif, se développe à l'ouest et à l'arrière de la maison ;
- Les façades sur rue sont de facture modeste, tandis que la façade principale est tournée sur le jardin. Elle est prolongée à l'ouest par un volume de type jardin d'hiver, percé de baies en plein cintre ; il est surmonté d'une balustrade clôturant une terrasse. On aperçoit, montée du Plâtre, des détails architecturaux qui ornent la façade principale (chaînage d'angle, bandeau, encadrement des baies...) ;
- Le domaine était à l'origine clos par un mur d'enceinte en pierre dorée, dont témoignent encore des parties, montée des Champs et chemin de la Messe ;
- Le clos contribue ainsi à l'identité de la commune par sa valeur historique (XVIIIe siècle), urbaine (structuration du carrefour) et sa composition architecturale sur cour.

Prescriptions

Élément à préserver : le bâtiment principal



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Maison Futin ou Domaine Debombourg

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose d'une maison de maître et de dépendances, implantés en front de rue sur une parcelle d'angle, au carrefour des rues Robert et des Rameaux ;
- La propriété possède également un grand parc qui se développe à l'ouest et au sud des bâtiments ;
- La présence de ce domaine est attestée sur le cadastre napoléonien de 1823 ;
- La façade sur rue de la maison principale est assez modeste, malgré quelques détails remarquables (chainage d'angle, bandeau, encadrement des baies, consoles en bois supportant une avancée de toiture...) ;
- La façade principale se développe sur cour ; elle est percée de nombreuses baies flanquées de volets en bois qui rythment la façade. La modénature est accentuée et l'architecture soignée, mettant en valeur les deux travées centrales : bandeau, chaînages d'angle, encadrement des baies, entablement...
- Le volume principal de la maison possède une extension ancienne au nord, avec un volume d'une hauteur moindre et légèrement en retrait d'alignement.
- Des dépendances, aux façades quasi aveugles sur rue, sont implantées à l'alignement de la rue Robert, notamment une qui est surmontée d'un petit clocheton. Le bâtiment possède un soubassement en pierre et galets ainsi que des encadrements de baie en pierre dorée.
- La propriété est close rue des Rameaux par un mur en pierre dorée et galets en tête de chat, percé d'un portail à piles en pierre de taille avec vantaux en ferronnerie semi-ajourés.
- L'intérêt du bâtiment repose sur un contraste entre la façade sobre sur rue et la façade travaillée sur cour, ajourée de nombreuses baies et portes-fenêtres.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment principal



Elément Bâti Patrimonial

185 Rue de la Grande Charrière

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée à l'angle d'une parcelle.
- Le parc d'origine, clos d'un mur d'enceinte, a été loti par quelques pavillons.
- Une venelle longe le mur d'enceinte, parallèlement à la rue de la gare et permet de relier cette dernière à la rue de la Grande Charrière ;
- La maison se compose d'un volume en L, couvert d'une toiture en ardoise et flanqué en façade sud d'une tour ronde avec toiture hexagonale couverte d'ardoise également.
- Les façades principales sont tournées côté jardin, tandis que les façades sur rue sont aveugles. Toutefois la façade donnant sur la ruelle possède des détails remarquables dont des encadrements de baies.
- L'accès se fait par la rue de la Grande Charrière, par un portail avec piles en brique ;
- Cette maison possède une certaine valeur architecturale dont la tour et constitue également un repère visuel (points de vue depuis la rue de la Gare, la rue de la Grande Charrière).

Prescriptions

Elément à préserver : la maison avec sa tour



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison s'implante en fond de parcelle, précédée par un espace d'agrément paysager. Le bâtiment est peu visible depuis l'espace public, masqué en partie par la végétation de la propriété.
- Elle possède une forme d'habitat est assez rare sur la commune, de type maison des champs. Cette typologie se développe sur trois niveaux et trois travées verticales ; le volume est surmonté d'un toit à quatre pans couvert de tuiles et possède une architecture modeste ;
- La maison est annoncée sur rue par un portail en ferronnerie entièrement ajouré, qui laisse entrevoir le jardin composé qui précède la maison et suggère la valeur de la propriété. Le portail est couvert de végétation courante, type glycine. Il est flanqué de part et d'autre par un mur bahut en pierre, surmonté d'une grille en ferronnerie doublée d'une haie végétale.
- La propriété est close à l'est par un mur d'enceinte en pisé.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Le Perron

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- La propriété du Perron, qui semble remonter au XVIII^e siècle, s'implante au sud du hameau. Elle se compose d'une maison bourgeoise et de dépendances, qui s'accompagnent d'un parc arboré, aujourd'hui loti.
- Le site conserve une réelle cohérence, grâce à l'insertion urbaine réussie d'immeubles d'habitat collectif, implantés dans les années 70.
- La maison de maître est implantée en retrait d'alignement. Elle se compose d'un volume principal, étendu sur cinq travées verticales, flanqué de deux pavillons d'angle (qui semblent plus tardifs), avec toiture à quatre pans couverte de tuiles. La maison présente une architecture soignée avec des détails remarquables : baies en plein cintre, chainage d'angle, oculi surmontés d'arcs en brique, encadrement des baies, bandeau, corniche...
- Au nord de la maison se situent les dépendances, plusieurs bâtiments de facture modeste, implantés en front de rue et perpendiculairement à la voie, se développant en U autour d'une cour.
- Celles-ci sont annoncées sur rue par un portail à encadrement et linteau en brique et pierre de taille, dont la clé d'arc porte comme inscription la date de 1708.
- Au fond de la cour, on trouve notamment un pigeonnier rond constitué d'un appareillage en galet tête de chat et brique.
- Le parc, privé, clos uniquement par une clôture légère ajourée et basse, possède de nombreux boisements de qualité, fortement perceptibles depuis l'espace public, contribuant à sa qualité.
- La propriété du Perron est un élément repère, symbole du hameau par son caractère végétal (platanes, cèdre) ainsi que l'implantation et le gabarit de la maison, contribuant à la qualité du territoire et à son identité (toponymie).

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, les dépendances au nord organisées en U et le pigeonnier



Références

Typologie: Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose d'une maison de maître et de dépendances développées parallèlement à la maison, à l'ouest de la parcelle. Les bâtiments sont implantés perpendiculairement à la voie.
- La présence des bâtiments est attestée sur le cadastre napoléonien de 1825.
- Les bâtiments possèdent une relation étroite avec un espace paysager qui les accompagne, l'ensemble participation à la composition d'une ancienne grande-propriété.
- La maison de maître se compose d'un bâtiment en longueur, développé sur deux niveaux ainsi qu'un troisième uniquement présent en travée centrale. Une tour engagée occupe le milieu de la façade ouest. Elle est surmontée d'une toiture hexagonale, couverte de tuiles vernissées polychromes.
- La façade possède d'autres détails remarquables comme les encadrements de baies, la corniche, une marquise en fer et verre, des épis de faitage en zinc... qui traduisent le caractère noble du bâtiment.
- Les dépendances sont de facture plus modeste.
- Les bâtiments, organisés de part et d'autre de la cour sont reliés par un mur percé d'un portail à piles en pierre. Le mur se prolonge à l'est de la parcelle, le long de la rue de la Roue.
- La maison s'accompagne d'un parc qui se développe à l'est et au sud et contribue à la qualité et l'identité de la propriété, constituant ainsi un espace de mise en valeur des bâtiments. Il présente une forte qualité paysagère avec des boisements remarquables situés sur la partie est de la propriété.
- La qualité de la propriété est perceptible depuis l'espace public (qualité architecturale et paysagère) et contribue à l'identité de la rue.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison avec la tour et le mur d'enceinte



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancien Moulin France ou moulin du Sablon

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoire



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble rural s'implante au bord de la route de Reyrieux, en limite de zones agricoles (aujourd'hui réduites par l'extension pavillonnaire et la traversée de l'autoroute A6). Cet endroit accueillait d'autres moulins aux abords.
- Le Moulin France, ou Moulin du Sablon, fut construit au lieu-dit du Sablon, au début du XIXe siècle, entre 1823 et 1838. Les bâtiments furent construits par Jean-Baptiste Ciny, maître maçon.
- L'ensemble bâti se compose d'un volume de L, dont le retour est perpendiculaire à la voie. Les deux corps de bâtiments s'organisent autour d'une cour. On note également la présence de dépendances.
- Le moulin est construit en pisé, sur un volume simple, quadrangulaire, développé sur trois niveaux et trois travées verticales. Il est surmonté d'une toiture à quatre pans en tuiles et possède une architecture modeste et fonctionnelle.
- Il témoigne de l'activité agricole passée, très présente sur la commune, cet ancien moulin présente un réel intérêt tant en termes de mémoire que d'identité (implantation près d'une source d'eau, morphologie, matériaux de construction...). Le moulin est ainsi l'un des derniers témoignages de l'histoire rurale locale.

Prescriptions

Elément à préserver : le moulin



Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Enceinte fortifiée

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est un témoignage historique de l'enceinte médiévale construite au XIIIe siècle.
- Implanté sur un poype, au centre du village, l'ensemble se compose :
 - des vestiges de l'ancien mur du vingtain,
 - de la tour est,
 - ainsi que de la tour sud-est construite en 1480 et qui est intégrée dans le bâtiment de la cure paroissiale ;
- Les vestiges sont construits en appareillage de pierre et galets, non enduits (la cure est couverte d'enduit, hormis sur la tour engagée, dont la pierre est laissée apparente)
- Le mur d'enceinte en pierre du vingtain assure la liaison entre les différents éléments bâtis ;
- Ces éléments constituent des repères dans le paysage urbain et des éléments de mémoire.

Prescriptions

Eléments à préserver : le mur d'enceinte, la tour est, la cure avec la tour sud-ouest intégrée



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose de plusieurs bâtiments ruraux implantés perpendiculairement à la voie ;
- Les bâtiments s'organisent de façon continue dans la longueur constituant deux groupes dissociés, développés de part et d'autre d'une cour commune, et constitués de plusieurs corps de bâtiments qui se succèdent. Ils sont aujourd'hui divisés en plusieurs lots ;
- Ils possèdent un caractère ordinaire et une architecture modeste (façades nues, absence de décor) typiques des constructions rurales.
- On note la présence d'un puits dans la cour sur le bâtiment ouest ;
- La cour est fermée par un portail en ferronnerie ajourée, flanqué d'une pile en pierre et d'une autre en brique ;
- Cet ensemble possède un caractère structurant et constitue un repère, à l'interface avec les espaces agricoles à l'arrière. Il témoigne des anciens modes d'habitat et d'une activité importante sur la commune, l'exploitation des terres agricoles.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti constitué des deux groupes bâtis parallèles et le portail.



Elément Bâti Patrimonial

Route de Reyrieux

Références

Typologie : Ouvrage d'art et génie civil (pont, gare, halte, rotonde...)

Nom : Halte ferroviaire

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment est une ancienne halte ferroviaire, aujourd'hui ayant changé d'usage (maison du pêcheur) ;
- Il s'inscrit dans le réseau des nombreux ouvrages ferroviaires qui jalonnaient la ligne de chemin de fer Lyon-Trévoux ; il constitue ainsi un élément de mémoire ;
- Le bâtiment se compose d'un petit volume développé sur deux niveaux et trois travées verticales (une seule en façade latérale). Il est constitué d'une façade avec appareillage de pierres dorées, complété par des encadrements et chainages en brique ;
- Une plaque portant le nom de la halte "Genay" occupe l'une des baies ;
- Ce bâtiment constitue un élément repère dans le paysage urbain par sa situation géographique, mis en valeur par le vide autour.

Prescriptions

Elément à préserver : la halte



Elément Bâti Patrimonial

106, rue des Remondières

Références

Typologie : Corps de ferme

Nom : Ensemble rural

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble rural se compose d'un corps de logis en front de rue, qui se poursuit à l'est par une grange. Le fenil à l'étage est ouvert sur l'extérieur et construit en pisé.
- Le corps d'habitation possède une architecture modeste, sans ornementation, typique des constructions rurales. Il se compose d'un volume imposant, développé sur deux niveaux et percé de trois travées verticales.
- Il se prolonge au nord d'un mur d'enceinte composé de pierre et galets, percé d'un portail remarquable avec piles en pierre de taille et vantaux métalliques, doublés de bouteroues ;
- Le bâtiment est très visible depuis l'espace public en raison d'un mur assez bas et de la présence de pavillons implantés en retrait autour.
- Il constitue un des rares bâtiments agricoles ouverts sur l'extérieur.
- L'ensemble s'organise autour d'une cour, circonscrite par les murs d'enceinte. On note la présence d'un platane pour agrémenter le jardin.

Prescriptions

Éléments à préserver : le corps de ferme, les dépendance, une partie du mur et le portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise a été construite en 1865 par Luc Girerd. Jean-Marie Fayolle, architecte lyonnais l'acquiert en 1879. Elle est agrandie en 1889. La propriété d'origine s'étendait beaucoup plus à l'ouest et a depuis été lotie par des pavillons. La maison est aujourd'hui divisée en plusieurs logements ;
- Elle s'est implantée en front de rue, de façon discontinue, perpendiculairement à la voie ;
- Elle se développe sur trois niveaux et quatre travées verticales. Elle est couverte d'un toit à quatre pans ;
- Elle possède une architecture modeste mais présentant tout de même quelques détails remarquables (chainage d'angle, bandeau, corniche, auvent en bois avec vitraux sur les parois latérales ;
- La maison est précédée par une cour, bordée de platanes, qui contribuent à la qualité de la propriété perceptible depuis l'espace public ;
- La cour est close par un mur bahut surmonté d'une grille en ferronnerie ajourée ; le mur est percé d'un portail flanqué de piles surmontées de chapiteau à décor de brique, qui participent à la qualité du paysage sur rue ;
- Le parc originel de la propriété a été loti par 4 pavillons ; aujourd'hui il n'est plus lisible ;
- La maison marque le paysage urbain par son implantation dans la pente, son caractère structurant sur rue et sa qualité architecturale.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le mur

Références

Typologie: Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Sociale et d'usage



Caractéristiques à retenir

Ce bâtiment rural, du XIX^e siècle, se développe en longueur et perpendiculairement à la rue, au sein d'une parcelle paysagée. Il est tourné sur la cour à l'ouest tandis qu'il présente une façade quasi borgne à l'est.

Le bâtiment possède un plan quadrangulaire et se développe sur deux niveaux ajourés surmontés d'un niveau de combles. Il se compose au sud de la partie dédiée au corps de logis tandis que la partie nord, connectée à la voie, sert de grange. Cet ancien corps de ferme est marqué par une architecture rurale simple et fonctionnelle, en pierre dorées et pisé, témoignant de son ancien usage agricole : il est percé de rares baies rectangulaires aux dimensions variées et est dénué d'éléments de décor et de modénature. Des volets en bois ferment les baies, ce qui participe à la cohérence de l'ensemble et contribue à animer la façade. Un soubassement avec décor en pierres en façade ouest marque le bâtiment, tandis que les étages sont enduits.

Une large porte à double battants en bois marque la façade ouest du bâtiment occupée par la grange. Elle est surmontée d'un linteau en bois et constitue la seule ouverture sur cette partie du bâtiment très fonctionnelle. Le pignon nord est borgne.

Sur rue, une perception de continuité bâtie est assurée au nord par un mur de clôture en pierres avec couvertine qui se prolonge à l'ouest par une hauteur moindre bien que le mur serve de mur de terrasse et est doublé d'une treille métallique végétalisée s'achevant sur une gloriette ajourée. Le mur est percé d'un portail cadré de piles en pierre permet un accès à la cour précédant le corps de ferme.

La ferme est précédée par un aspect minéral dédié à la cour qui se prolonge ensuite par un espace végétalisé, ponctué de plusieurs boisements, dont un tilleul, qui participent à la qualité paysagère de la rue.

Le bâtiment marque le paysage urbain et constitue un témoignage des anciennes activités rurales sur la commune.

Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment et mur de clôture

